

EXTRAIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 30 JUIN 2013

BILAN CONSOLIDÉ AU 30/06/2013

ACTIF (En M EUR)	30.06.2013	31.12.2012*
Caisse et banques centrales	72 245	67 591
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	482 359	484 026
Instruments dérivés de couverture	12 174	15 934
Actifs financiers disponibles à la vente	128 128	127 714
Prêts et créances sur les établissements de crédit	101 724	77 204
Prêts et créances sur la clientèle	341 241	350 241
Opérations de location financement et assimilées	27 906	28 745
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 450	4 402
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 078	1 186
Actifs d'impôts	6 283	6 154
Autres actifs	52 327	53 646
Actifs non courants destinés à être cédés	480	9 417
Participation aux bénéfices différée	2 060	2 119
Immobilisations corporelles et incorporelles	17 412	17 190
Écarts d'acquisition	5 215	5 320
Total	1 254 082	1 250 889

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements à la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont les Actifs d'impôts pour 245 M EUR, les Autres actifs pour -59 M EUR, et les Actifs non courants destinés à être cédés pour 7 M EUR.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 30/06/2013

(En M EUR)	30.06.2013	31.12.2012*	30.06.2012**
Intérêts et produits assimilés	13 537	29 904	15 538
Intérêts et charges assimilés	(8 306)	(18 592)	(9 433)
Dividendes sur titres à revenu variable	104	314	84
Commissions (produits)	4 552	9 515	5 047
Commissions (charges)	(1 262)	(2 538)	(1 493)
Résultat net des opérations financières	2 194	3 201	2 317
dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 984	2 566	2 093
dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	210	635	224
Produits des autres activités	28 497	38 820	16 209
Charges des autres activités	(27 995)	(37 514)	(15 686)
Produit net bancaire	11 321	23 110	12 583
Frais de personnel	(4 754)	(9 493)	(4 919)
Autres frais administratifs	(2 782)	(6 000)	(2 948)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(439)	(925)	(444)
Résultat brut d'exploitation	3 346	6 692	4 272
Coût du risque	(1 913)	(3 935)	(1 724)
Résultat d'exploitation	1 433	2 757	2 548
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	76	154	61
Gains ou pertes nets sur autres actifs	448	(504)	(7)
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	(842)	(450)
Résultat avant impôts	1 957	1 565	2 152
Impôts sur les bénéfices	(425)	(341)	(741)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 532	1 224	1 411
Participations ne donnant pas le contrôle	213	434	240
Résultat net part du Groupe	1 319	790	1 171
Résultat par action ordinaire	1,53	0,66	1,38
Résultat dilué par action ordinaire	1,53	0,66	1,37

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements à la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont les Frais de personnel pour 20 M EUR, les Gains ou pertes nets sur autres actifs pour 3 M EUR et les impôts sur les bénéfices pour -7 M EUR.

** Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements à la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont les Frais de personnel pour 8 M EUR et les impôts sur les bénéfices pour -2 M EUR.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	30.06.2013	31.12.2012*	30.06.2012*
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 532	1 224	1 411
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables ultérieurement en résultat	(377)	1 543	1 007
Écart de conversion	(310)	40	300
Actifs financiers disponibles à la vente	(58)	2 143	974
Instruments dérivés de couverture	(2)	(31)	36
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence et recyclable ultérieurement en résultat	(7)	2	5
Impôts sur éléments recyclables ultérieurement en résultat	-	(611)	(308)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat	71	(209)	(129)
Écarts actuariels sur avantages post-emploi	109	(310)	(192)
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence non recyclables en résultat	-	-	-
Impôts sur éléments non recyclables en résultat	(38)	101	63
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(306)	1 334	878
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 226	2 558	2 289
Dont part du Groupe	1 118	1 987	1 984
Dont participations ne donnant pas le contrôle	108	571	305

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements à la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective.

PASSIF (En M EUR)	30.06.2013	31.12.2012*
Banques centrales	5 745	2 398
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	424 419	411 388
Instruments dérivés de couverture	10 664	13 975
Dettes envers les établissements de crédit	110 626	122 049
Dettes envers la clientèle	349 968	337 230
Dettes représentées par un titre	129 623	135 744
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 315	6 508
Passifs d'impôts	1 205	1 150
Autres passifs	58 502	58 163
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	972	7 327
Provisions techniques des entreprises d'assurance	93 276	90 831
Provisions	3 719	3 523
Dettes subordonnées	7 752	7 052
Total dettes	1 200 786	1 197 338
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres part du Groupe		
Capital et réserves liées	25 969	26 196
Réserves consolidées	21 949	21 916
Résultat de l'exercice	1 319	790
Sous-total	49 237	48 902
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	176	377
Sous-total Capitaux propres part du Groupe	49 413	49 279
Participations ne donnant pas le contrôle	3 883	4 272
Total capitaux propres	53 296	53 551
Total	1 254 082	1 250 889

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2012, suite à l'entrée en vigueur des amendements à la norme IAS 19 qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont les Passifs d'impôts pour -17 M EUR, les Passifs non courants destinés à être cédés pour 40 M EUR, les Provisions pour 716 M EUR, les Réserves consolidées pour -542 M EUR, le Résultat de l'exercice pour 16 M EUR, les Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour -4 M EUR et les Participations ne donnant pas le contrôle pour -16 M EUR. Le total des capitaux propres est ainsi ajusté pour un montant de -546 M EUR.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE COUVRANT LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2013

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Attestation des commissaires aux comptes relative aux informations financières consolidées du groupe Société Générale pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Société Générale et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations financières consolidées du groupe Société Générale relatives à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 (le « bilan consolidé », le « compte de résultat consolidé » et l'« état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres »), ci-jointes et établies dans le cadre de la publication au Maroc de ces informations destinées aux souscripteurs du Plan Mondial d'Actionnariat Salarié de Société Générale.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la direction générale de Société Générale. Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les comptes semestriels consolidés qui ont fait l'objet d'un examen limité dont les conclusions figurent dans notre rapport en date du 2 août 2013.

Pour une meilleure compréhension du résultat des opérations de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, de la situation financière et du patrimoine du groupe Société Générale au 30 juin 2013, ainsi que de l'étendue des travaux d'audit réalisés, les « bilan consolidé », « compte de résultat consolidé » et « état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » ci-joints doivent être lus conjointement avec les comptes semestriels consolidés dont ils sont issus et notre rapport y afférent.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de notre rapport sur les comptes semestriels consolidés du groupe Société Générale en date du 2 août 2013.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté à rapprocher les informations présentées dans le « bilan consolidé », le « compte de résultat consolidé » et l'« état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » joints à la présente attestation avec les comptes semestriels consolidés du groupe Société Générale pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec les comptes semestriels consolidés cités ci-avant.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée, ou citée à d'autres fins.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, notre responsabilité à l'égard de votre société et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 24 septembre 2013.

DELOITTE & ASSOCIES
Jean-Marc MICKELER

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres
Isabelle SANTENAC